

# Politique culturelle

MRC du Rocher-Percé



*Forte de son territoire*



La première politique culturelle de la MRC du Rocher-Percé, intitulée *Hier, aujourd'hui, demain*, a été adoptée le 15 avril 2015.

La politique culturelle révisée, *Forté de son territoire*, a été adoptée le 13 septembre 2023.

#### Document publié par

MRC du Rocher-Percé  
Courant Culturel Rocher-Percé

#### Coordination

Francis Dumont, coordonnateur au développement culturel de la MRC du Rocher-Percé  
Julie Fournier-Lévesque, directrice générale de Courant Culturel Rocher-Percé  
Gabrielle Lauzon, chargée de projet de Courant Culturel Rocher-Percé

#### Recherche et rédaction

Gabrielle Lauzon, chargée de projet de Courant Culturel Rocher-Percé

#### Comité de pilotage

Samuel Parisé, préfet de la MRC du Rocher-Percé  
Christine Roussy, directrice générale de la MRC du Rocher-Percé  
Éric Huard, directeur des loisirs, culture et tourisme, Municipalité de Port-Daniel-Gascons  
Louise Meunier, coordonnatrice culturelle, Ville de Chandler  
Samuel Méthot-Laflamme, directeur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, Ville de Grande-Rivière  
Jacques Roussy, conseiller municipal, Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé  
Christophe Le Franc, coordonnateur aux événements, aux loisirs, à la culture et aux activités communautaires, Ville de Percé  
Julie Fournier-Lévesque, directrice générale de Courant Culturel Rocher-Percé

#### Illustration de la politique culturelle

Louba-Christina Michel  
Couverture et pages 16-17 : *Pour le legs*, linogravure, 2023  
Pages intérieures : détails de *Pour le legs* et œuvres sans titres, linogravures, 2023

#### Conception graphique

Flavie Barberousse

Ce document n'aurait pu être réalisé sans la précieuse collaboration des municipalités de Port-Daniel-Gascons, Chandler, Grande-Rivière, Sainte-Thérèse-de-Gaspé et Percé.

# Table des matières



<b>Mot du préfet</b> .....	4
<b>Une politique culturelle cohérente</b> .....	5
<b>Introduction</b> .....	7
<b>Démarche des consultations</b> .....	8
<b>Une politique culturelle qui appartient à tout le monde</b> .....	9
<b>État de la situation</b> .....	10
Rôles et responsabilités de la MRC du Rocher-Percé .....	10
Rôles des municipalités .....	10
Portrait socioéconomique de la MRC du Rocher-Percé .....	11
Portrait culturel de la MRC du Rocher-Percé : une culture qui nous distingue .....	12
<b>Rétrospective de la première politique culturelle</b> .....	14
<b>Vision et principes directeurs</b> .....	19
<b>Orientations et objectifs</b> .....	20
Orientation 1 : Favoriser la participation et l'accessibilité de la population à la vie culturelle .....	20
Orientation 2 : Appuyer les artistes, les organismes et les initiatives culturelles ..	21
Orientation 3 : Encourager la collaboration et la création de partenariats .....	22
Orientation 4 : Valoriser la diversité et la richesse du patrimoine culturel matériel et immatériel .....	23
Orientation 5 : Stimuler le développement d'une offre culturelle quatre saisons	24
<b>Conclusion</b> .....	25
<b>Personnes ayant participé aux consultations</b> .....	26
<b>Lexique</b> .....	28



C'est avec un immense plaisir que je vous présente la nouvelle politique culturelle de la MRC du Rocher-Percé. Huit ans après l'adoption de la première mouture, le portrait de notre région a évolué sur plusieurs plans, et il était maintenant temps de procéder à sa révision afin qu'elle puisse répondre aux enjeux actuels.

Issue d'une démarche concertée entre la population, les artistes, les artisan-es et les organismes de notre MRC, cette politique réitère, une fois de plus, l'importance qu'occupe la culture au sein de notre communauté.

Depuis plusieurs années, nous sommes témoins d'une effervescence culturelle et d'un réel désir de la mise en valeur de notre patrimoine régional. Je suis convaincu que cette nouvelle politique culturelle saura permettre la création de nouveaux partenariats et favoriser l'accessibilité à la vie culturelle. Il est essentiel de créer un rapprochement entre la population, la culture et ses artistes et artisan-es. Cette approche est, selon moi, la pierre angulaire qui fera rayonner notre identité unique, celle qui nous distingue en tant que région et qui nous soude comme collectivité.

La MRC du Rocher-Percé possède une identité culturelle et un patrimoine unique. Utilisons cette politique pour faire découvrir les joyaux de notre territoire et les transmettre aux générations futures par l'entremise d'initiatives culturelles et de la pluralité des talents de nos artistes et artisan-es. Poursuivons la démarche de pérennisation de notre riche patrimoine afin d'assurer le legs d'une culture et d'une identité forte.



Photo : Roger St-Laurent

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin à l'élaboration de cette nouvelle politique. Un remerciement particulier à l'équipe de Courant Culturel et aux membres du comité culturel de la MRC qui ont mené de main de maître ce renouvellement.

Bonne lecture!

Samuel Parisé  
Préfet de la MRC du Rocher-Percé

Illustrée par une véritable œuvre d'art, la politique culturelle positionne la création au cœur même de sa vision. Tout au long du document se trouvent également des poèmes, des extraits de fanzines et des citations tirées des consultations réalisées avec la population et les artistes de la MRC du Rocher-Percé.

En plus de faire de la politique culturelle une œuvre artistique en soi, cette action contribue également à la professionnalisation d'une artiste. Autrement dit, la MRC participe à la concrétisation de la nouvelle politique culturelle en prêchant par l'exemple.

## Présentation de l'œuvre

À l'image de notre territoire, l'œuvre que propose Louba-Christina Michel est aussi touchante que vibrante et inspirante. La MRC du Rocher-Percé est fière d'offrir cette œuvre à toute sa population à travers la politique culturelle.

« Je suis partie de l'idée que la culture est quelque chose qui se transmet, d'abord, mais qui fait aussi partie intégrante de nos vies. Elle est partout, sous toutes ses formes. La culture, c'est l'art, mais c'est aussi l'environnement dans lequel nous évoluons. La culture est mouvement. Que ce soit dans sa création, comme dans sa consommation, la culture fait du bien, elle aide à vivre. Elle permet cette bulle favorisant nos renaissances à la vie. »

– Louba-Christina Michel, *Pour le legs*, linogravure (2023)

## Présentation de l'artiste

Louba-Christina Michel est une artiste professionnelle multidisciplinaire originaire du quartier de Pabos Mills, à Chandler. Elle a étudié en littérature et en arts visuels à l'Université de Sherbrooke ainsi qu'à l'Université Laval à Québec. Elle fait notamment dialoguer l'écriture et la poésie avec l'art visuel. Peinture, dessin, collage et linogravure ne sont que quelques exemples des techniques qu'elle maîtrise. Ses œuvres mettent en scène un quotidien aux formes symboliques qui révèlent les réalités invisibles.

\* L'œuvre de Louba-Christina Michel, *Pour le legs*, vous est offerte au centre de la politique culturelle. Vous pouvez ainsi la débroscher et l'accrocher sur votre mur!



# Introduction



La MRC du Rocher-Percé se situe à la pointe de la Gaspésie. Ses falaises, ses plages, ses barachois et ses cédrières ne sont que quelques exemples des précieuses richesses de son patrimoine naturel, qui compte également la plus grande colonie de fous de Bassan accessible au monde.

La première politique culturelle de la MRC du Rocher-Percé, *Hier, aujourd'hui, demain*, a été adoptée en 2015. Elle consolidait l'engagement de la MRC envers la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel.

Au fil des ans, la culture, tout comme nos communautés, n'a cessé d'évoluer et de se développer. C'est pourquoi, en 2022, le projet de révision de la politique culturelle a été mis en place. Cette révision permet, d'une part, de faire le bilan du chemin parcouru et, d'autre part, d'actualiser la vision, les besoins et les objectifs en matière de culture dans la MRC. C'est donc huit ans après l'adoption de la première politique culturelle que voit le jour la politique culturelle révisée *Forte de son territoire*.

Ce document est une œuvre collective. Il en émane des idées de tous les acteurs du milieu culturel rencontrés dans la MRC. Un outil qui, espérons-le, sera utilisé et actualisé par ceux et celles qui suivront.

*Ici la mer, les levers de soleil,  
les couchers de soleil, les levers de lune, nos plages...  
L'horizon, les oiseaux de toutes les espèces.  
Les épaves, les légendes [...]*

# Démarche des consultations

*L'avenir est une grande œuvre  
un jardin citoyen  
où poussent des lettres  
et des rêves*

Il est primordial d'inclure la participation de la population, des artistes et des organismes culturels à la démarche d'élaboration d'une politique culturelle, car c'est à la collectivité qu'elle appartient. C'est la raison pour laquelle plusieurs méthodes de consultation ont été mises en place dans le cadre de sa révision.

Pour ce faire, trois sondages ont été diffusés en français et en anglais par voies numérique et imprimée : un sondage destiné à la population, un sondage aux artistes et artisan-es et un sondage aux organismes culturels. En tout, près de 200 personnes ont répondu aux trois sondages.

Huit consultations ont également été organisées sur l'ensemble du territoire de la MRC. Au total, 53 personnes ont assisté aux consultations citoyennes tenues dans les bibliothèques de chacune des villes et des municipalités. Deux consultations destinées aux artistes et aux artisan-es ont eu lieu sous la forme d'ateliers de fanzine menés par l'artiste Joëlle Henry. Un total de 22 artistes et artisan-es y ont participé. Finalement, 19 personnes représentant les organismes culturels (bénévoles, membres du personnel, membres du conseil d'administration, directions) ont pris part à une consultation tenue à la salle Thomas-Morrissey à Chandler. Au total, près d'une centaine de personnes ont participé aux 8 consultations.

Ces rencontres, plus enrichissantes les unes que les autres, ont mis en lumière la place centrale qu'occupe la culture dans le cœur de la population de la MRC du Rocher-Percé.

*La culture dans nos vies  
Ici  
Partout  
Partout  
Tout le temps  
Offrir et inviter*

*La liste infinie des choses qui font du bien*

# Une politique culturelle qui appartient à tout le monde

*Je me suis fait  
des boisés à respirer  
Libres de chanter et jardiner ensemble  
l'art*

La préservation, le développement et la transmission de la culture sont des responsabilités partagées par l'ensemble de nos collectivités. Une politique culturelle s'adresse à tous les secteurs. Elle est un outil que chacun d'entre eux peut, et doit, s'approprier. Cette politique culturelle appartient donc :

- à la MRC du Rocher-Percé ;
- aux villes et municipalités (Port-Daniel-Gascons, Chandler, Grande-Rivière, Sainte-Thérèse-de-Gaspé et Percé) ;
- à la population ;
- aux organismes culturels ;
- aux artistes et artisan-es de pratique amatrice ou professionnelle ;
- aux travailleur-euses culturel-les ;
- aux bénévoles ;
- aux organismes et établissements pour les jeunes ;
- aux établissements d'enseignement ;
- aux organismes et établissements pour les personnes âgées ;
- aux organismes communautaires ;
- aux bibliothèques et autres lieux publics ;
- au ministère de la Culture et des Communications du Québec ;
- aux gouvernements provincial et fédéral ;
- à tous les secteurs de la société : économie, santé, science, tourisme, etc.



# État de la situation

## Rôles et responsabilités de la MRC du Rocher-Percé

Créée en 1981, la MRC du Rocher-Percé est une instance supramunicipale qui a pour mandat premier d'assurer la planification du territoire. Avec les années, et à la suite de nombreuses initiatives, les champs de compétence de la MRC se sont élargis. C'est donc en s'appuyant sur une vision de développement intégré, avec le désir de participer activement à la mise en valeur et à l'enrichissement du patrimoine culturel du territoire, que la MRC du Rocher-Percé a adopté sa première politique culturelle en 2015.

La révision de la politique culturelle consolide l'engagement de la MRC à encourager et à soutenir les arts et la culture sur son territoire. En réaffirmant l'importance du secteur culturel en tant que levier de développement socioéconomique, la MRC s'engage à fournir les ressources nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de la politique culturelle afin de soutenir et de faire rayonner la culture d'ici.

Bien que la concrétisation de la politique culturelle soit un effort collectif entre les différents acteurs de la société, la MRC fait office de leader, de fédératrice et de facilitatrice :

- leader : elle fait preuve de leadership en reconnaissant l'importance de la culture pour le développement socioéconomique ainsi qu'en prenant la culture en considération dans ses décisions touchant les autres secteurs d'activité ;
- fédératrice : elle favorise le dialogue et la collaboration de manière à mettre en commun les forces de chaque acteur de la collectivité ;
- facilitatrice : elle met à disposition des outils d'accompagnement et de soutien pour faciliter la création artistique, la mise en place d'événements culturels ainsi que l'accessibilité à la culture pour la population.

## Rôles des municipalités

Les municipalités de la MRC du Rocher-Percé sont des alliées précieuses et dynamiques pour le développement culturel du territoire. Leurs rôles sont tout aussi importants :

- elles aident au développement de leur milieu en adéquation avec leurs particularités distinctes ;
- elles participent à l'effort de mise en commun des ressources et de concertation ;
- elles soutiennent le développement et la tenue d'initiatives et d'événements culturels.

## Portrait socioéconomique de la MRC du Rocher-Percé

La MRC du Rocher-Percé est située sur la pointe sud-est de la péninsule gaspésienne, dans un majestueux paysage de littoral et de montagnes couvrant une superficie totale de 3 074 km<sup>2</sup>. La MRC se caractérise comme un grand territoire à faible densité, où résident des communautés dispersées sur une plaine côtière avec plusieurs îlots de concentration. Avec une population estimée à 17 087 personnes (janvier 2021<sup>1</sup>), la MRC est composée de cinq villes et municipalités : Port-Daniel-Gascons, Chandler, Grande-Rivière, Sainte-Thérèse-de-Gaspé et Percé, en plus d'un territoire non organisé (TNO), le Mont-Alexandre. Plus de 91,36 % de la population a comme langue maternelle le français, 7,81 % l'anglais et 0,83 % une autre langue<sup>2</sup>. Selon le recensement de Statistique Canada (2021), 10,7 % de la population est âgée de 14 ans et moins, 57,1 % est âgée de 15 à 64 ans, 32,2 % a 65 ans et plus et 3,3 % a 85 ans et plus<sup>3</sup>.

De nombreux défis sociaux et démographiques sont à relever dans la MRC, tels que le vieillissement de la population, le faible taux de scolarisation et les difficultés de mobilité sur le territoire. De la nécessité de relever ces défis naissent des solutions innovantes, auxquelles le secteur culturel contribue de façon significative et créative.

L'économie de la MRC du Rocher-Percé est basée principalement sur le tourisme, les pêcheries, les technologies et les services publics.

<sup>1</sup> GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, « Découpage administratif MERN, janvier 2023 et décret de population (1831-2022). MRC du Rocher-Percé », [En ligne], consulté le 4 avril 2023. <https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/cartes/mrc/020.pdf>

<sup>2</sup> STATISTIQUE CANADA (2020), « Produits des données, Recensement de 2016 », [En ligne], consulté le 4 avril 2023. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/fogs-spg/Facts-CD-fra.cfm?TOPIC=5&LANG=Fra&GK=CD&GC=2402&>

<sup>3</sup> STATISTIQUE CANADA, « Profil du recensement, Recensement de la population de 2021. Le Rocher-Percé », [En ligne], consulté le 12 avril 2023. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&SearchText=Le%20Rocher%20Perce&DGUIDlist=2021A00032402&GENDERlist=1&STATISTIClist=1&HEADERlist=0>

*La mer  
j'aimerais  
lui réciter la culture  
de la falaise*



### **Portrait culturel de la MRC du Rocher-Percé : une culture qui nous distingue**

Depuis le golfe du Saint-Laurent jusqu'au plus profond de l'arrière-pays, l'aménagement culturel du territoire de la MRC du Rocher-Percé est partout marqué de la beauté du territoire, de son histoire et de l'héritage légué par ceux et celles qui nous ont précédés.

Intrinsèquement liée au territoire, la culture se vit ici selon le rythme des saisons. À l'image de ses paysages grandioses, le territoire de la MRC a vu naître et se développer des cultures aux accents tout aussi uniques que variés. Les communautés mi'gmaq, anglophones, francophones, acadiennes et immigrantes, d'hier et d'aujourd'hui, participent à enrichir l'univers culturel de la MRC du Rocher-Percé. La diversité est la force de toute culture, et ici, les gens en sont fiers.

La culture est ici vécue au quotidien. Elle est dans les accents, dans le langage et dans les manières de le communiquer. La culture se trouve dans les savoir-faire inestimables des personnes aînées et dans leur transmission aux jeunes générations. Elle se trouve dans les relations entre le golfe, les berges et les falaises. La culture se manifeste dans les couleurs vives de l'architecture vernaculaire tout comme dans les œuvres d'art, les spectacles et les festivals. Elle est dans les centres communautaires, les bibliothèques et les lieux d'exposition. Elle vit à travers les centaines d'artistes, de musicien·nes et d'écrivain·es de la MRC du Rocher-Percé. La culture, c'est aussi l'artisanat et les métiers d'art, qui portent en eux un patrimoine immatériel précieux. Finalement, la culture est également, et tout particulièrement, présente dans la grande générosité et le dévouement de tous les bénévoles et les travailleur·euses culturel·les de la MRC. Merci!

Plusieurs infrastructures culturelles, organismes et services permettent à la population et aux gens de passage de profiter du dynamisme culturel de la MRC, et ce, en toute saison. Sur le territoire se trouvent, entre autres :

- 7 bibliothèques municipales et 5 « livres-phares » ;
- 1 librairie ;
- 2 salles de spectacle reconnues (la salle Thomas-Morrissey et la Vieille Usine de L'Anse-à-Beaufils) et près d'une dizaine de diffuseurs alternatifs ;
- une multitude d'artistes et d'artisan·es, dont plusieurs possèdent un atelier-boutique ;
- plus d'une dizaine d'entités muséales et sites d'interprétation ;
- 2 circuits historiques (le Circuit historique de Percé et le Circuit des bâtisseurs de Chandler) ;
- plus d'une dizaine de fêtes et festivals ;
- 2 troupes de théâtre amateur ;
- 1 cinéma, 1 cinéparc et 1 festival international de cinéma ;
- la Grande Rencontre des arts médiatiques de la Gaspésie ;
- 2 sites patrimoniaux et un site archéologique reconnu ;
- 19 églises répertoriées auprès du Conseil du patrimoine religieux du Québec ;
- 6 Cercles de fermières ;
- 3 lieux patrimoniaux et d'interprétation historique ;
- le parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé ;
- le Géoparc UNESCO de Percé ;
- 4 espaces culturels extérieurs ;
- ainsi qu'une grande quantité d'initiatives ponctuelles qui bonifient cette liste déjà importante.

Le territoire gaspésien, dans son ensemble, porte en lui une culture millénaire. Bien qu'il n'y ait pas de communauté autochtone dans la MRC du Rocher-Percé, le peuple Mi'gmaq a laissé des empreintes culturelles sur le territoire à bien des égards. Depuis plus de 10 000 ans, il y a inscrit sa langue, ses pas, ses chants, ses traditions et ses connaissances. Wela'lin – Merci – Thank you

# Rétrospective de la première politique culturelle

L'histoire de la MRC du Rocher-Percé est riche de manifestations culturelles aussi belles et inspirantes que diverses et authentiques. La première politique culturelle de la MRC affirmait la place et l'importance de la culture dans le développement socioéconomique de la MRC du Rocher-Percé. On y mettait notamment de l'avant la nécessité de rendre la culture accessible à l'ensemble de la population et de la positionner comme levier économique de premier plan, ainsi que l'importance de soutenir les artistes et les créateur-trices dans leurs actions. On y soulignait également le rôle de la culture comme vecteur du sentiment d'appartenance de la communauté envers son territoire ainsi que l'avantage de créer des partenariats culturels innovants et structurants.

Au cours de ses huit années d'existence, cette politique est devenue un document de référence portant sur les axes, les orientations et les objectifs de développement culturel selon la réalité socioéconomique et les besoins spécifiques des communautés de la MRC du Rocher-Percé.

Cette politique a été le pilier de quatre ententes de développement culturel (EDC) en partenariat avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec et la MRC du Rocher-Percé depuis 2016. En effet, chacune de ces EDC reposait sur l'atteinte des objectifs de la politique. Deux ententes annuelles et une entente triennale ont ainsi été réalisées. L'année 2023 correspond à la troisième année de la deuxième entente triennale. Pour la réalisation de ses ententes, la MRC a mandaté Courant Culturel Rocher-Percé, un organisme à but non lucratif qui déploie ses interventions sur l'ensemble du territoire de la MRC du Rocher-Percé.

La MRC a également soutenu plusieurs initiatives et projets culturels avec ses différents programmes d'aide destinés aux organismes et aux municipalités de son territoire. Par ailleurs, de nombreux projets portés par les différents acteurs culturels de la MRC ont été amorcés grâce à cette politique. Certains étaient éphémères, d'autres sont encore présents et ancrés dans nos communautés.

*La culture crée l'image d'un rêve  
L'idée recherche ma tête  
Le territoire son identité  
La parole sensible et sonore  
Un cadeau à l'aube du temps*





# Vision et principes directeurs

Les grands principes de la politique culturelle sont nés des discussions menées dans le cadre des consultations avec les citoyen·nes, les artistes et les organismes culturels du territoire. Ils découlent ainsi directement des aspirations et des valeurs de nos collectivités. Ce sont ces principes qui guideront les actions culturelles menées sur le territoire au cours des années à venir.

« C'est avec fierté que nous vous présentons ces six principes qui sont au cœur de la culture des gens d'ici. »

- Comité de pilotage de la révision de la politique culturelle de la MRC du Rocher-Percé

La MRC du Rocher-Percé, par l'adoption de cette politique culturelle, reconnaît les principes suivants :

- que la culture se doit d'être accessible en toute saison à l'ensemble de la population, diversifiée et inclusive de par son offre et ses manifestations ;
- que la culture soit enrichie par les forces créatrices des artistes, des artisan·es et des organismes culturels du territoire et que ces derniers doivent être soutenus dans leurs actions ;
- que la culture soit un levier de développement économique et social essentiel au dynamisme de la communauté et à son essor ;
- que la transmission des savoirs des personnes âgées, le patrimoine et la beauté du paysage soient au cœur de l'identité de la population et qu'ils favorisent le sentiment d'appartenance de cette dernière au territoire et à ses éléments distinctifs ;
- que la solidarité et la création de partenariats innovants et structurants permettent de favoriser la réussite et la pérennisation des initiatives culturelles ;
- que l'écoresponsabilité et les principes de développement durable figurent en trame de fond de toutes les actions culturelles posées sur le territoire.

*À l'aube  
les petits gestes  
des paysages  
dans nos vies*



## Orientation 1

### Favoriser la participation et l'accessibilité de la population à la vie culturelle

La culture tient un rôle déterminant dans le développement identitaire et social d'une collectivité. L'accès à une vie culturelle riche et active améliore grandement la qualité de vie et le bien-être citoyen. En plus de contribuer au sentiment d'appartenance à sa collectivité, la culture est bénéfique sur le plan de la santé physique et mentale. Elle est un élément essentiel au maintien d'une vie et d'une collectivité en santé et se doit donc d'être accessible à toute la population en tout temps.

## Objectifs

### 1.1 Offrir à la population une vie culturelle riche, variée et accessible toute l'année en :

- augmentant et en diversifiant l'offre culturelle et les loisirs culturels ;
- favorisant la participation de la population à des activités de médiation culturelle ;
- mettant en place différents moyens pour répondre aux particularités et aux défis liés à l'étendue du territoire.

### 1.2 Favoriser la circulation de l'information culturelle auprès de la population en :

- contribuant à la mise en place d'un réseau de relayage de l'information par les différents acteurs du milieu culturel auprès de la population ;
- restant à l'affût des nouveaux moyens de communication.

### 1.3 Valoriser l'importance du bénévolat au sein du secteur culturel en :

- mettant sur pied des activités de reconnaissance pour les bénévoles du milieu culturel ;
- soutenant les organismes sur le plan de la formation des bénévoles et de la préparation de la relève bénévole.

## Orientation 2

### Appuyer les artistes, les organismes et les initiatives culturelles

Les acteurs du milieu culturel apportent une singularité et un dynamisme vital à nos communautés. Ils offrent des occasions de rencontre, de partage et de découverte. Les artistes, les artisan-es et les professionnel-les du milieu de la culture témoignent de nos manières de vivre ensemble, de notre histoire ainsi que de nos relations avec le territoire. Ces personnes sont, par le fait même, d'importants moteurs sociaux et économiques. Aussi est-il impératif de travailler à l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

## Objectifs

### 2.1 Soutenir les actions des artistes, des artisan-es et des organismes culturels en :

- encourageant le développement de lieux d'exposition qui favorisent les rencontres entre les citoyen·nes et les œuvres d'art ;
- encourageant le développement de projets d'art public et communautaire ;
- offrant des outils d'accompagnement adaptés à leurs besoins et des opportunités de création qui correspondent à leurs projets ;
- valorisant le rôle que jouent les acteurs du milieu culturel dans le développement économique de la région ;
- appuyant l'essor du numérique dans les arts et la culture.

### 2.2 Améliorer les conditions économiques et de pratique des artistes et artisan-es en :

- encourageant le développement d'ateliers collectifs d'artistes ;
- stimulant le réseautage entre artistes et artisan-es ;
- favorisant le maillage entre le monde des affaires, la philanthropie et le milieu culturel.



## Orientation 3

### Encourager la collaboration et la création de partenariats

Cette politique vise à affirmer l'importance de tisser des liens de confiance entre le milieu culturel et les acteurs des différents milieux socioéconomiques. Les partenariats visent à créer une relation de travail collaboratif basée sur un processus de communication étroite. Il est donc primordial de favoriser un climat d'échange et de collaboration, et ce, afin de mettre en place des actions efficaces et durables dans toutes les sphères d'activités de nos collectivités.

## Objectifs

### 3.1 Favoriser les partenariats avec la jeunesse et les personnes âgées en :

- créant des liens entre le milieu culturel et les organisations et établissements pour la petite enfance, les enfants et les adolescent-es;
- créant des liens entre le milieu culturel et les organisations et établissements pour les personnes âgées.

### 3.2 Informer les municipalités au regard du développement culturel en :

- promouvant les différents programmes financiers et les différentes ressources culturelles afin de soutenir les municipalités;
- instaurant un répertoire de références culturelles : artistes et artisan-es, organismes culturels, technicien-nes, travailleur-euses de la culture, etc.

### 3.3 Encourager les partenariats entre le milieu culturel et les secteurs de développement communautaire, social et économique en :

- favorisant l'inclusion de la culture dans tous les domaines d'action de la société;
- soutenant la collaboration et les partenariats entre les différentes disciplines artistiques;
- encourageant la mise en commun des ressources et des savoirs entre les différents secteurs de développement;
- stimulant le réseautage du milieu culturel.



## Orientation 4

### Valoriser la diversité et la richesse du patrimoine culturel matériel et immatériel

La beauté des paysages, la préservation du patrimoine ainsi que la transmission intergénérationnelle sont au cœur des préoccupations de nos collectivités. Ici, la culture et le territoire sont en étroite relation. La population de la MRC du Rocher-Percé est fière de son patrimoine. *Nous sommes patrimoine.*

## Objectifs

### 4.1 Assurer la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine culturel matériel et immatériel en :

- favorisant les rencontres intergénérationnelles qui mettent à l'honneur la transmission des savoir-faire, des connaissances, des pratiques et des autres formes du patrimoine culturel;
- inventoriant l'ensemble des éléments du patrimoine matériel et immatériel;
- sensibilisant tous les acteurs de la collectivité, incluant les citoyen-nes, à l'importance de la préservation du patrimoine matériel et immatériel.

### 4.2 Contribuer à enrichir la culture en :

- soutenant la vitalité culturelle de la MRC du Rocher-Percé;
- s'assurant de laisser un territoire et des paysages sains en héritage aux générations futures;
- reconnaissant l'importance de l'ouverture à l'autre, de l'inclusion et de la diversité dans le développement culturel;
- exaltant le sentiment de fierté de la population pour sa culture.

## Orientation 5

### Stimuler le développement d'une offre culturelle quatre saisons

Le dynamisme, le dévouement et la créativité dont font preuve les acteurs culturels de la MRC du Rocher-Percé tout au long de l'année contribuent à enrichir et à embellir nos milieux de vie. Il est ainsi essentiel de soutenir, de promouvoir et de faire rayonner leurs initiatives de manière à stimuler la vitalité culturelle de nos communautés, et ce, en toute saison.

## Objectifs

### 5.1 Soutenir la création de projets culturels au printemps, à l'hiver et à l'automne en :

- encourageant le développement d'activités culturelles dans les lieux publics ouverts toute l'année (par exemple les bibliothèques, les centres communautaires, les arénas, etc.);
- mettant à disposition des outils d'accompagnement pour l'organisation et le suivi des activités et des événements;
- stimulant le jumelage de l'offre culturelle avec l'offre de loisirs et de sports;
- stimulant la culture en plein air.



La révision de la politique culturelle a été l'occasion d'ouvrir le dialogue sur la place de la culture dans la MRC du Rocher-Percé. Elle nous a permis de mettre en commun nos forces et nos connaissances afin de réfléchir aux manières dont nous voulons vivre la culture ensemble. Car la culture est, à travers toutes ses manifestations, ce qui nous rassemble et ce qui nous distingue. Elle se trouve chez chacun et chacune d'entre nous, sous des formes aux contours uniques, parfois extraordinaires, souvent quotidiennes, à l'image de l'œuvre de Louba-Christina Michel, *Pour le legs*.

Merci à l'ensemble des citoyen·nes, artistes et artisan·es, travailleur·euses de la culture, administrateur·trices d'organismes culturels et élu·es municipaux qui ont participé aux consultations ainsi qu'à la démarche de réflexion. Merci aux membres du comité de pilotage pour leur précieux accompagnement.

Cette politique culturelle appartient à la population de la MRC du Rocher-Percé. Elle est un outil qui, nous l'espérons, participera à l'élan collectif pour faire vivre et faire rayonner notre culture, ici et ailleurs.

Notre culture est belle et *Forte de son territoire*. Aimons-la et soyons-en fier·ières!

*La culture est  
un territoire intérieur  
sans frontière  
Nous offrir l'horizon*

# Personnes ayant participé aux consultations

Alain Moreau  
Andréa Trépanier  
Andrée Langlois  
Annie Babin  
Annie Chapados  
Annie Deslongchamps  
Béatrice Pagé  
Camille Trillaud-Doppia  
Cathy Poirier  
Céline Breton  
Chantal Dubé  
Charlotte Agostini  
Christophe LeFranc  
Cœur Vaillant  
Daphnée Pitre  
Denis Loiselle  
Diane Sabourin  
Electree Soundsystem  
Elsa Pépin  
Emmanuelle Cloutier  
Éric Huard  
Flavie Barberousse  
Gaëtanne Mauger  
Ghislain Pitre  
Ghislaine Roussy  
Henri Grenier  
Isabelle Soucy  
Jean-Louis Lebreux  
Jean-R. Thibodeau  
Jean-Yves Boutin  
Jessie Blaquièrre  
Joanne Otis

Johanna Moya  
John Michaud  
Julien Huard  
Karen Golden  
Karine Lachance  
Katy Collet  
Kent Moreau  
Laurie Girard  
Liliana Castaño  
Louba-Christina Michel  
Louise Langlois  
Louise Meunier  
Marcel Boucher  
Margot Mérette  
Marie Leblanc  
Marie-Michèle Plante  
Marie-Paule Fournier  
Mario Rioux  
Martine Beaudin  
Mireille Dupuis  
Monette Briand  
Monique Doucet  
Monique Leduc  
Mylène Henry  
Myriam Maltais  
Nadia Aït-Saïd  
Nathalie Chicoine  
Nicole Lambert  
Olivier Lafontaine  
Olivier Poulin  
Ovila David Huard  
Pascale Gagnon

Patrick Lebreux  
Paul-Henri Huard  
Pauline Thibodeau  
Pierre Wilson  
Pierre-Luc Arsenault  
Rachel Monnier  
Réjeanne Grenier



Roberto Blondin  
Samuel Méthot-Laflamme  
Samuel Parisé  
Sébastien Pagé  
Shanna Roussy  
Shawn Grenier  
Suzanne Langlois  
Valentina Puentes Ardila

## Artiste amateur·trice

Personne qui pratique un loisir ou un sport sans en faire sa profession ni en tirer un profit pécuniaire.

\* Office québécois de la langue française : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8972240/amateur>

## Artiste professionnel·le

Aux fins des programmes du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), l'artiste professionnel·le est défini·e comme suit :

- se déclare artiste professionnel·le ;
- crée des œuvres ou pratique un art à son propre compte, ou offre ses services moyennant rémunération, à titre de créateur·trice ou d'interprète, notamment dans les domaines sous la responsabilité du CALQ ;
- a une reconnaissance de ses pairs ;
- diffuse ou interprète publiquement des œuvres dans des lieux ou un contexte reconnu par les pairs.

\* CALQ : <https://www.calq.gouv.qc.ca/aide-financiere/outils-et-references/lexique>

## Développement durable

Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.

\* Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm>

## Développement intégré

Le développement intégré est une approche particulière de l'aide au développement qui consiste à intégrer toutes les causes d'un problème dans une réponse complète. Cette approche holistique de l'aide au développement consiste alors à conjuguer plusieurs programmes d'appui et non pas seulement à apporter une réponse sectorielle à un problème de sous-développement.

\* [https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9veloppement\\_int%C3%A9gr%C3%A9](https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9veloppement_int%C3%A9gr%C3%A9)



## Développement socioéconomique

Développement qui concerne à la fois un aspect social et un aspect économique.

\* Office québécois de la langue française : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8370394/socioeconomique>

## Écoresponsabilité

La qualité d'une personne physique ou morale, d'un comportement ou d'une activité qui tient compte de principes de respect à long terme de l'environnement physique, social et économique.

\* Office québécois de la langue française : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26506532/responsabilite>

## Entente de développement culturel (EDC)

Les ententes de développement culturel (EDC) constituent une occasion pour le ministère de la Culture et des Communications du Québec et les municipalités locales et régionales de mettre en commun leurs connaissances du territoire et d'arrimer leurs actions en culture et en communications. L'objectif est de soutenir le développement et la vitalité culturelle des territoires dans le cadre d'un partenariat coopératif et souple, au profit des citoyen·nes, dans une perspective de développement durable.

\* Ministère de la Culture et des Communications du Québec : <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index-i=1831.html>

## Fanzine

Publication autoéditée, fabriquée artisanalement. Publication à très faible diffusion dont la périodicité est irrégulière et qui est éditée avec un minimum de moyens par un petit groupe d'amateurs sur des sujets qui les passionnent (bandes dessinées, science-fiction, cinéma, musique, artistes ou auteurs favoris).

\* <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8871017/fanzine>

## Loisir culturel

Le loisir culturel est considéré comme une activité pratiquée par plaisir qui se rapporte au domaine des arts. Ces activités peuvent être pratiquées en solo, dans le cadre d'une association, d'un club, d'un centre communautaire ou tout simplement à l'occasion d'activités organisées entre ami-es. Elles prennent différentes formes : musique, lecture, cinéma, danse, photographie, chant, artisanat, peinture, etc.

\* Ministère de la Culture et des Communications du Québec : <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index-i%3D1026.html>

## Médiation culturelle

L'expression « médiation culturelle » est employée au Québec depuis les années 2000 pour désigner des stratégies d'action culturelle centrées sur les situations d'échange et de rencontre entre les citoyen·nes et les milieux culturels et artistiques. Elle se caractérise par la mise en place de moyens d'accompagnement, de création et d'intervention destinés aux populations locales et aux publics du milieu artistique et culturel, et par l'objectif de favoriser la diversité des formes d'expression culturelle et des formes de participation à la vie culturelle.

Il s'agit d'élargir et d'approfondir l'accès de la population, en particulier des personnes plus démunies, aux moyens de création individuelle et collective (démocratie culturelle) ainsi qu'à l'offre culturelle professionnelle (démocratisation culturelle).

\* Ville de Montréal : <https://montreal.mediationculturelle.org/quest-ce-que-la-mediation-culturelle/>

## Municipalité régionale de comté (MRC)

Une municipalité régionale de comté (MRC) regroupe toutes les municipalités d'un même territoire d'appartenance formant une entité administrative qui est une municipalité au sens que l'entend la Loi sur l'organisation territoriale municipale. Elle est constituée par lettres patentes délivrées par le gouvernement.

\* Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/acteurs-et-processus/mrc/>

## Organisme culturel

Tout organisme œuvrant dans le domaine de la culture de près ou de loin.

## Patrimoine culturel

Le patrimoine culturel est le reflet de l'identité d'une société. Il est constitué de personnages historiques décédés, de lieux et d'événements historiques, de documents, d'immeubles, d'objets et de sites patrimoniaux, de paysages culturels patrimoniaux et de patrimoine immatériel.

\* Ministère de la Culture et des Communications du Québec : <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index-i%3D616.html>

Le patrimoine culturel est, dans son sens le plus large, à la fois un produit et un processus qui fournit aux sociétés un ensemble de ressources héritées du passé, créées dans le présent et mises à disposition au bénéfice des générations futures. Il comprend non seulement le patrimoine matériel, mais aussi le patrimoine naturel et immatériel.

\* UNESCO : <https://fr.unesco.org/creativity/sites/creativity/files/digital-library/cdis/Dimension%20Patrimoine.pdf>

## Patrimoine immatériel

Le patrimoine immatériel désigne un ensemble de pratiques culturelles transmises de génération en génération [...]. Ce sont des traditions qui se manifestent, s'observent, se produisent et se vivent encore aujourd'hui. Ces traditions sont sans cesse adaptées à leur temps et à leur environnement : elles sont recrées en permanence. C'est pourquoi le patrimoine immatériel est aussi appelé patrimoine vivant.

Les savoir-faire, connaissances, expressions, pratiques et représentations peuvent se rattacher à différents domaines, comme les arts, les métiers d'art, la construction, l'agroalimentaire, la santé, les sports ou les loisirs.

\* Gouvernement du Québec : <https://www.quebec.ca/culture/patrimoine-archeologie/decouvrir/a-propos/immateriel>

## Patrimoine matériel

Le patrimoine matériel représente les édifices et les paysages ou plus précisément les biens faisant partie du patrimoine culturel et naturel.

\* <https://www.culturequintessence.com/2017/12/07/patrimoine-materiel-culturel-immateriel/>

### **Paysage culturel patrimonial**

Un territoire reconnu par une collectivité pour ses caractéristiques paysagères remarquables résultant de l'interaction de facteurs humains et naturels.

\* Gouvernement du Québec : <https://www.quebec.ca/culture/patrimoine-archeologie/decouvrir/a-propos>

### **Politique culturelle**

Une politique culturelle est une reconnaissance publique de l'importance de la culture dans le développement d'une collectivité et exprime donc une vision commune et partagée de la culture. Elle constitue le pivot de la stratégie d'action de la municipalité, de concert avec l'ensemble de la société et le secteur privé, en ce qui a trait au développement de la culture et des communications, en vue d'assurer une plus grande intégration et une meilleure planification des activités dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie et de développement durable.

Chaque politique culturelle est unique et adaptée au contexte local ou régional afin de répondre aux enjeux et besoins du milieu. La participation publique est au cœur de la démarche d'élaboration d'une politique culturelle.

\* Ministère de la Culture et des Communications du Québec : <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index-i=1762.html>





**courant  
culturel**  
Rocher-Percé

Entente de  
développement  
culturel



MRC DU  
ROCHER-PERCÉ

Québec 